

Nous avons fait valoir notre point du mieux que nous avons pu. Ce qu'il nous faut faire maintenant, c'est prendre le projet de loi étape par étape et nous efforcer de persuader le gouvernement de la justesse de nos vues. Nous ne pouvons convaincre les néo-démocrates, car ils croient sincèrement que les provinces ne devraient avoir aucun pouvoir et devraient être considérées comme des municipalités. Les néo-démocrates veulent centraliser tous les pouvoirs. C'est leur théorie et c'est leur droit, tout comme c'est le droit du Parti Québécois de prôner le séparatisme. La position des députés néo-démocrates est très claire, mais il faut que celle des députés de notre côté de la Chambre le soit également, car tout député est comptable aux Canadiens.

J'aimerais rappeler au député que pendant la guerre, l'un des députés de son côté de la Chambre s'est vu offrir par le Parlement, au milieu de la crise de l'époque, la loi sur les mesures de guerre, qui lui accordait tous les pouvoirs nécessaires pour mener à bien la guerre de 1939-1945. A la fin de la guerre, la loi sur les mesures de guerre fut suspendue.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Jusqu'en 1970.

**M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Mais il a conservé l'autre loi et ce n'est qu'en 1955 lorsqu'il est venu réclamer une fois de trop et a demandé au Parlement le droit de continuer d'exercer ses pouvoirs spéciaux en vertu de la loi sur les approvisionnements de guerre alors que la guerre était finie depuis dix ans que l'opposition s'est battue pour lui reprendre ces pouvoirs. Le gouvernement a suivi ce conseil et a envoyé M. Howe en vacances. L'année suivante il s'est de nouveau oublié et a voulu imposer autre chose au pays lors du débat sur le pipe-line. Les Canadiens en connaissaient l'enjeu et en 1957 ils se sont débarrassés du gouvernement au pouvoir depuis 22 ans.

La même chose arrivera au gouvernement actuel. Les Canadiens n'aiment pas beaucoup qu'un gouvernement cherche à accaparer trop de pouvoirs. Nous sommes prêts à lui accorder ces pouvoirs en cas d'urgence et pour un certain temps, mais il faudra que le bill soit représenté à la Chambre régulièrement pour voir si nous en avons encore besoin car un jour viendra où le pétrole coulera à flots des puits au large de la côte de la Nouvelle-Écosse et au large de la côte du Labrador.

Le jour viendra où nous aurons du pétrole provenant de nos régions septentrionales, de la récupération de nos réserves des Prairies datant du secondaire et du tertiaire et où nos pipe-lines et nos réseaux hydro-électriques achemineront d'autres formes d'énergie. Cette question ne présentera alors plus aucun caractère d'urgence. Il ne faut pas que ce bill devienne une loi qui enchaîne à jamais les Canadiens.

Les amendements que nous présenterons demain et au cours du débat viseront tous à maintenir ce bill dans le cadre de la structure constitutionnelle qui protège et guide notre pays depuis plus d'un siècle. Nous essaierons de persuader le gouvernement d'étudier certaines de nos pro-

#### *Administration du pétrole—Loi*

positions concernant certains des dangers que comporte la mesure et dont on n'a pas encore parlé au cours de ce débat et qu'il conviendrait d'aborder au fur et à mesure que nous étudierons les articles du bill.

J'aimerais ajouter que nous avons dit et répété à maintes reprises ce que nous avons à dire et qu'il incombe maintenant au gouvernement de prendre les décisions qui s'imposent, que nous adoptions un bon bill ou non. A mon avis, c'est cette question que nous devons trancher ce soir.

J'aimerais terminer maintenant pour nous laisser le temps de passer à l'article 2, si la Chambre est prête à le faire, et pour enfin adopter le bill.

**Le président:** L'article 2 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

(L'article est adopté.)

Sur l'article 3—*La loi lie sa Majesté.*

**M. Baldwin:** Monsieur le président, nous voulons proposer un amendement à l'article 3. Étant donné qu'il est tard et que le débat a été très intéressant, Votre Honneur pourrait peut-être juger bon de dire qu'il est 10 heures.

**M. Macdonald (Rosedale):** Nous pourrions peut-être prendre d'abord connaissance de l'amendement.

**M. Baldwin:** Mon collègue le député de Qu'Appelle-Moose Mountain pourrait présenter son amendement afin que le ministre puisse y réfléchir pendant les deux prochains jours.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Avant que le député de Qu'Appelle-Moose Mountain ne présente son amendement, j'aimerais signaler qu'il a mentionné que les membres de l'opposition officielle avaient 18 amendements à proposer. A mon avis, il serait utile que nous en recevions des copies avant de nous réunir à nouveau. Le gouvernement nous a déjà fourni des copies de ses amendements et si nous pouvons en obtenir aussi de ceux de l'opposition officielle, pas nécessairement maintenant, mais demain ou avant que le bill soit remis en délibération, nous pourrions nous concentrer davantage sur les articles et éviter les discussions d'ordre général.

**M. Baldwin:** C'est une très bonne idée et nous essaierons de le faire. Nous avons déjà cru, à tort, que le ministre entendrait raison et accepterait nos amendements, mais comme ce ne fut pas le cas, nous essaierons de fournir des copies de ces amendements le plus tôt possible.

**M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur le président, permettez-moi de préciser que j'ai remis des exemplaires de cet amendement aux députés l'an dernier. Je me ferai un plaisir de leur en fournir de nouveaux s'ils ont été perdus.

**Le président:** Comme il est 10 heures, je dois quitter le fauteuil, faire rapport de l'état de la question et demander l'autorisation de reprendre l'étude du bill lors de la prochaine séance de la Chambre. Les députés recevront à